

Service civique Encourager l'engagement citoyen des jeunes

La Ville accueille dans ses services 16 jeunes engagés dans le cadre d'un service civique volontaire. 16 seront recrutés à la rentrée. Zoom sur une expérience pas comme les autres.



Entré en vigueur en mai 2010, le service civique est un dispositif national qui offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de six à douze mois dans une mission d'intérêt général dans différents secteurs tels que la solidarité, l'éducation, le sport ou encore la citoyenneté. Il se déroule dans des structures proposant un service non marchand : associations, collectivités ou établissements publics. Chaque structure d'accueil doit demander un agrément à l'État. À Pessac, la Mairie a obtenu un premier agrément en 2012 pour trois promotions de jeunes, soit 21 au total, renouvelé en 2015 pour trois ans. Actuellement, 16 jeunes sont engagés en service

civique : dix en mission de développement de la lecture publique, deux dans le champ de la participation citoyenne, deux autres autour de l'accompagnement des pratiques musicales des jeunes, un dans le soutien à l'événementiel associatif et aux éco-manifestations et un dernier dans l'accompagnement des personnes âgées souffrant d'isolement. En octobre 2016, une nouvelle promotion de 16 jeunes sera constituée. Pour la Ville, l'enjeu est triple. « *Il est tout d'abord éducatif, car il permet d'offrir un cadre d'engagement à des jeunes. C'est ensuite un enjeu de développement et de renouvellement de l'action municipale. C'est enfin un enjeu de formation et d'insertion pour les jeunes*

qui découvrent une nouvelle expérience professionnelle » explique Boris Garineau, directeur de la Jeunesse et de la Vie Étudiante.

Une chance à saisir pour la jeunesse volontaire

Différents profils se distinguent parmi les jeunes volontaires. Certains ont terminé leurs études, savent ce qu'ils veulent faire, mais ne trouvent pas de travail. D'autres ont besoin de prendre un peu de temps pour trouver leur voie ou sont en période de transition pendant leurs études. Enfin, il y a ceux qui s'engagent car ils ont tout simplement envie de donner un peu de leur temps pour les autres avant de se lancer dans une carrière plus personnelle. Pour Jean-François Bolzec, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, la pensée du philosophe Louis Lavelle consistant à dire que « le plus court chemin de soi à soi passe par autrui » résume bien l'idée sous-tendue par le service civique. « Pour savoir qui ils sont, les jeunes doivent vivre de nouvelles expériences, s'ouvrir au monde et aux valeurs humanistes. Le service civique est aussi l'un des rares moments de la vie où l'on peut choisir librement la mission que l'on souhaite mener à bien. C'est une chance à saisir ».

Un encadrement de qualité et une formation certifiante

Le direction de la Jeunesse et Vie Étudiante, qui coordonne le dispositif, s'attache à rechercher des missions

pertinentes et adaptées au système de tutorat. « Chaque volontaire est encadré dans sa mission par un tuteur, qui l'oriente dans ses tâches et qui joue un rôle primordial dans la définition de son projet d'avenir » explique Boris Garineau. « L'idée est aussi que le tuteur ouvre son réseau au jeune, pour que celui-ci noue un maximum de contacts qui lui permettront peut-être de rebondir à l'issue de son service civique ». Les organismes agréés au titre de l'engagement de service civique doivent par ailleurs assurer aux volontaires une formation civique et citoyenne comprenant deux volets : une formation aux premiers secours et des modules abordant des thématiques liées à la citoyenneté. Pour cela, la Ville a noué un partenariat avec l'Université Bordeaux Montaigne : cinq jours de formation autour des fondamentaux de la gestion associative sont ainsi proposés aux volontaires. « On leur explique comment créer des statuts, les bases de la gestion financière, de la communication et de la méthodologie de projet » détaille Boris Garineau. À noter que cette certification universitaire n'est pas exclusivement réservée aux jeunes volontaires du service civique, mais qu'elle est ouverte à tous les jeunes de la commune de moins de 30 ans.

► Plus d'infos

Bureau Information jeunesse
05 57 93 67 80
bij@mairie-pessac.fr



Éléonore Bonnet
23 ans

« un engagement épanouissant et constructif »

C'est après une licence de psychologie et un master de sociologie qu'Éléonore se renseigne sur le service civique. « La fin des études me semblait être le bon moment, avant de me lancer dans la vie active ». Car pour elle, s'engager dans le service civique est avant tout un acte militant. « On doit le faire par choix, parce qu'on a envie de se mettre au service de la société ». Même si elle reconnaît volontiers aujourd'hui que c'est aussi une expérience riche d'enseignements personnels et professionnels. Chargée d'accompagner la mise en place des conseils citoyens dans les quartiers Politique de la Ville, Éléonore voit comment fonctionne une collectivité et découvre de nouveaux métiers. « Cela m'ouvre des perspectives pour ma vie professionnelle future. J'envisage de suivre une formation de coordonnateur de projet ».



Aïcha Babe
23 ans

« apprentissage, solidarité, enrichissement »

La possibilité offerte par le service civique de cibler un domaine dans lequel s'épanouir a immédiatement séduit Aïcha. Depuis le mois de janvier, elle est en mission « rupture de la solitude et maintien du lien social des personnes âgées ». « J'ai toujours apprécié la compagnie des personnes âgées qui, pour moi, sont des personnes qui ont beaucoup à nous apprendre. Je suis certaine de mon épanouissement à leur côté ». Ce n'était pourtant pas naturel dans le parcours d'Aïcha, qui suit actuellement une licence d'Histoire. Contrainte de repasser des modules, Aïcha a choisi de mettre son temps libre à profit. Et elle ne le regrette pas. « Je ressens toute la gratitude des personnes âgées que j'appelle pour rompre leur isolement ». La prochaine étape sera de leur proposer une promenade, puis de les accompagner à une activité organisée par un Club sénior. « J'espère y arriver, ce serait une grande victoire ». Pour cela, Aïcha peut compter sur l'accompagnement de sa tutrice. « Elle m'apporte beaucoup. Elle prend le temps de m'écouter et de me conseiller. Elle me donne envie ! ».



Julie Mantoulan
24 ans

« une expérience unique »

Pour repasser son mémoire d'éducatrice de jeunes enfants, Julie devait trouver un support. « J'avais le choix : trouver un travail dans la petite enfance (impossible sans diplôme), effectuer un long stage ou m'engager dans une mission de service civique ». La chance sourit à Julie qui trouve une mission de « développement de la lecture publique » au sein du groupe scolaire Georges Leygues. « Cette mission me permet de réfléchir à la place de l'enfant et de sa famille dans l'école, à l'idée de co-éducation ». Au quotidien, Julie intervient dans les cadres scolaires, périscolaires et en accueil de loisirs. Elle reçoit les enfants à la bibliothèque et développe des projets avec eux, comme la réalisation d'un livre autour de leur spectacle de Noël. Elle a également un projet de lecture partagée avec la crèche voisine de l'école. Si la mission de Julie n'est pas directement liée à la petite enfance, elle s'épanouit beaucoup. « Car je sais où je veux aller après. C'est pour moi une expérience unique ».